# LES RELATIONS SOCIO – CULTURELLES ENTRE PEUPLES : VECTEURS DU DEVELOPPEMENT DE L'HUMANITE :

# CAS DU MONDE DU TRAVAIL CONGOLAIS A L'EPREUVE DES IDEES DU JUCHE

(Plan détaillé de la thèse de doctorat sociopolitique de la RPDC)

Souteneur : LOHEKELE KALONFA André

Tout au long de l'histoire de l'humanité, les peuples aspirent au bonheur et à la vie plus aisée et civilisée. Ils mènent intensément la lutte pour y aboutir dans tous les domaines politique, économique et socio – culturelle.

Aspirant à un développement continu, ils vivent dans la corrélation variée et durable, à commencer par la collaboration et l'aide mutuelles et les échanges culturels.

Nous sommes d'avis que les apports politiques, économiques et socio-culturels issus des mixages des civilisations ont de l'impact sur le développement des peuples.

Le Dirigeant Kim Jong Il a dit :

«L'humanité est confrontée à la tâche impérieuse imposée par le monde contemporain de mettre fin au vieil ordre de domination, d'asservissement, d'exploitation et de pillage et d'édifier un monde libre et pacifique pour toutes les nations. »

Cette thèse de doctorat axée sur « Les relations socio – culturelles entre peuples, vecteurs du développement de l'humanité : cas du Monde du travail congolais à l'épreuve des idées du Juche » est le fruit des nombreuses expériences et contacts vécus en RDC, RPDC, en Afrique et même dans le monde.

La spécificité de la présente étude est justement d'appréhender comment le Monde du travail en République démocratique du Congo pourrait s'inspirer des idées du Juche pour ainsi répondre adéquatement aux défis du développement du pays ; tout en notant qu'il ne s'agit nullement pour le Monde du travail congolais de copier aveuglément les réalités coréennes du Juche pour les calquer en RDC, mais de digérer judicieusement les principes philosophiques, socio – historiques et directeurs des idées du Juche aux fins de les adapter aux réalités spécifiquement congolaises et d'engager ainsi un véritable

développement en s'émancipant des carcans de l'exploitation, de l'aliénation et de l'obscurantisme.

Il est donc aisé de noter que c'est grâce aux relations socio – culturelles tissées entre les peuples coréen et congolais qu'une telle démarche a été rendue possible d'autant plus que dans le cas d'espèce ces relations socio – culturelles ont été impulsées par des relations diplomatiques et politiques bilatérales croissantes qui sont au beau fixe entre les deux Etats depuis des décennies.

La présente étude s'appesantit par contre sur des relations socio – culturelles harmonieuses et non imposées entre les peuples, qui se développement dans l'enrichissement mutuel, la paix et la solidarité.

Le questionnement majeur soulevé par ce travail repose sur d'une part la capacité des idées du Juche à répondre adéquatement aux préoccupations existentielles du Monde du travail en République démocratique du Congo et d'autre part la capacité de ce Monde du travail de comprendre, digérer, se mettre en question et s'engager résolument dans la voie de la responsabilité, de l'émancipation, de la productivité, de la solidarité et de garde – fou.

Pour pénétrer les réalités des idées du Juche, dégager leur impact en interactions avec les réalités du Monde du travail congolais en vue de formuler des stratégies appropriées pour le développement de la République démocratique du Congo grâce à ce genre des relations socio – culturelles, nous avons recouru aux méthodes historique, analytique et comparative.

La méthode historique a été nécessaire par le recours aux faits historiques ayant permis de fixer respectivement le cadre dans lequel les idées du Juche ont germées et se sont développées, et les circonstances dans lesquelles se meut actuellement le Monde du travail congolais ainsi que leurs spécificités.

La méthode analytique nous permet de décortiquer les faits historiques, socio – économiques et politiques de la République populaire démocratique de Corée et de la République démocratique du Congo pour exposer les tendances en spécifiant les causes et les conséquences de ces réalités.

La méthode comparative, elle, nous permet de mettre en balance les faits et ainsi dégager les apports.

Quant aux techniques, elles sont essentiellement documentaires, et dialectiques par la participation à des conférences, des forums nationaux et internationaux ainsi que des interviews.

Pour répondre à toutes ces préoccupations, la présente étude, subdivisée en trois parties, s'ouvre en première partie sur des considérations générales axées respectivement sur la complexité des acteurs, le choc et le dialogue des civilisations dans les relations internationales, les relations socio – culturelles entre peuples et les idées du Juche : une conceptualisation adaptée pour les peuples déterminés à s'émanciper. Elle s'étend en deuxième partie sur les données relatives à la République démocratique du Congo et son Monde du travail : les séquences historiques de la République démocratique du Congo à partir de la Conférence de Berlin de 1885 et les spécificités du Monde du travail congolais, avant de se clôturer à la troisième partie consacrée au Monde du travail congolais à l'épreuve des idées du Juche : le courant de ces idées en République démocratique du Congo et les leviers de l'éveil des acteurs du Monde du travail congolais à la lumière des idées du Juche.

Voici la thèse détaillée ;

Dans la première partie de la thèse sont données des considérations générales sur les relations internationales, le choc des civilisations et les idées du Juche.

Avant de cerner les spécificités de la République démocratique du Congo, et plus précisément son Monde du travail aux fins d'entrevoir les possibilités d'ancrage des idées du Juche susceptibles d'éveiller les acteurs au développement de ce pays, il est tout à fait indiqué de situer le cadre dans lequel est rendu possible ces relations socio – culturelles entre la République populaire démocratique de Corée et la République démocratique du Congo.

## Première chapitre : Les relations internationales : la complexité des acteurs et le choc des civilisations

### 1. La complexité des acteurs

• Les Etats – Nations : acteurs traditionnels, ils continuent, sur les plans bilatéral et multilatéral, de constituer des socles de contacts et d'échanges.

Formellement, c'est à ce niveau principalement que se trament des consultations et des décisions sur les problèmes ou des situations particulières qui surgissent entre Etats – Nations. Les ambassades des Etats – Nations sont justement des instruments qui permettent de garder des contacts, dissiper les malentendus, entrevoir des solutions acceptables, chercher des débouchés et constituer une vitrine attrayante pour les échanges politiques, économiques, technologiques, scientifiques et socio – culturels.

Il est vrai que l'établissement des relations diplomatiques favorise l'éclosion et le développement de ces échanges. Les peuples ne peuvent mieux se rencontrer que quand il existe des relations diplomatiques au beau fixe entre Etats – Nations. Bien entendu, il existe des cas extrêmes où à cause des guerres, des Etats vaincus se voient imposer par la force des systèmes de vie contraires à leurs cultures. Des frustrations qui se

dégagent des tels anachronismes appellent toujours à des remises en questions ultérieures.

Comment rester soi – même tout en s'adaptant harmonieusement à l'évolution technologique, économique et sociale de son pays et du monde!

Tout compte fait, la place des Etats – Nations comme acteurs des relations internationales est encore prépondérante. Leur rôle dans le Concert des Nations est mitigé (pas tranché, tiède) car souvent c'est à ce niveau que s'expriment à fond les impérialismes ; mais il appartient aux Etats – Nations de faible ou moyenne puissance de s'organiser et se déterminer à une véritable souveraineté politique, économique et culturelle. Les relations internationales étant souvent des relations d'intérêts, il est impératif à ces pays d'avoir pleinement confiance en soi en commençant par cimenter la cohésion nationale autour du système politique en place visant prioritairement le développement autocentré dans la justice sociale et l'amour infini de la patrie.

Les Etats – Nations sont donc des canaux appropriés pour véhiculer les cultures entre nations ; c'est le cas de la République populaire démocratique de Corée et la République démocratique du Congo. Mais, il faut reconnaître que d'autres acteurs de plus en plus nombreux sont aussi en action sur la scène mondiale.

•Les organisations internationales, régionales, sous – régionales et locales

L'Organisation des Nations – Unies (ONU) et ses Agences spécialisées telles l'OIT, OMS, UNESCO, ONU – SIDA, OMC, PAM, PNUD, etc… sont des structures à l'échelon planétaire ayant pour vocation la sauvegarde de la paix et la résolution par la concertation et la solidarité des divers problèmes qui se posent dans les pays en difficulté et entre Etats en conflit.

La réforme de l'ONU s'impose car les circonstances qui prévalaient à sa naissance en 1945 ne sont plus les mêmes actuellement.

Le Fonds monétaire international (FMI) créé en juillet 1944 et la Banque mondiale, créée lors de la même année voient des plus en plus leurs programmes d'interventions remis en question car souvent ne répondant pas favorablement aux besoins réels des pays demandeurs.

En fait, aucun pays du Tiers – Monde d'alors n'a pu émerger grâce à ces programmes d'austérité. L'une des reproches faite à ces Organisations est qu'elles ne donnent pas assez de visibilité au facteur humain et n'écoutent pas suffisamment les préoccupations des Etats.

Conséquences : ces interventions servent par ricochet à augmenter la dette en rendant les pays bénéficiaires plus dépendants qu'avant et donc plus vulnérables.

• Les organisations régionales ou continentales se renforcent : l'UE, l'UA, la Ligue arabe, etc.…

L'Union européenne resserre les rangs de ses membres, se réorganise pour mieux faire face aux difficultés financières et structurelles des Etats membres. Elle cherche des débouchés et des financements extérieurs.

L'Union africaine a subi des mutations non négligeables. Sa principale réussite est d'avoir pu continuer d'exister depuis sa naissance en 1963 jusqu'à ce jour en dépit de multiples crises et problèmes qui menaçaient de la paralyser. Sa faiblesse chronique relève souvent du manque de moyens financiers propres et de volonté politique face à des choix couteux et difficiles ; ce qui érode sérieusement sa cohésion interne comme bloc d'émancipation, de solidarité et de sécurité continentale.

La Ligue arabe est un regroupement miné par des divergences idéologiques entre les dirigeants qui préfèrent rester sous – tutelle des puissances mondiales, des dirigeants qui tentent d'adopter des voies de la souveraineté, et finalement ceux qui sont extrémistes dans l'interprétation du Coran.

Plusieurs autres organisations continentales se situent sur le continent américain et en Asie.

En ce qui concerne les organisations sous – régionales, il y a lieu de constater leur foisonnement en Afrique. Les principales organisations sous – régionales africaines sont les suivantes : la Communauté économique de l'Afrique centrale (CEEAC), le Nouveau partenariat (système associant des partenaires) pour le développement de l'Afrique, mieux connue sous son acronyme anglais (NEPAD, New partenariaship for Africa), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale(CEMAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et d'autres comme la SADC, CEAC,…

•Les multinationales constituent pour la plupart des pays africains l'un des piliers non négligeables de leurs économies. Ces entreprises transnationales détiennent d'immenses capitaux, rivalisant même avec des Etats.

Dans une mondialisation à coloration capitaliste où la puissance économique est le facteur politique décisif, cela laisse à réfléchir quant aux rapports des Etats et des grandes entreprises.

• Les sociétés civiles constituent en fait d'une part les opinions nationales et d'autre part le levain dans la pâte en matière de l'éveil des populations et du développement des communautés de base qui se

regroupent en coopératives, Syndicats, Eglises et Associations ou Fondations de diverses natures.

•Enfin, plusieurs autres formes d'organisations transnationales ont aussi vu le jour.

2. **Le choc et le dialogue des civilisations**

1) La codification des rapports en Droit international

•Les rapports entre Etats en droit international sont régis par plusieurs traités internationaux : Charte des Nations – Unies, Déclaration universelle des Droits de l'homme,…

•Des traités spécifiques

Au niveau des Agences spécialisées des Nations – Unies : OMC, OMS, UNESCO, PNUD, OIT, des traités techniques sont négociés.

2) Les puissances étatiques et économico – financières, et les rapports de force

•Les rapports d'égalité entre Etats ne sont qu'une formulation juridique ; ils sont battus chaque fois en brèchepar les réalités du contexte dans lequel se déroulent ceux – ci. En effet, les réalités des rapports en relations internationales renseignent que ce sont les rapports de force qui priment souvent : la puissance sur les plans politico – stratégique, militaire, économique,…

•Généralement, les gros contributeurs dans les organisations internationales ont des moyens de pression sur les autres pour faire valoir leur volonté ou point de vue.

•Aussi, les puissances militaires liées à des multinationales de fabrication d'armement procèdent souvent à des chantages, des guerres, des assassinats pour plier les décideurs et ainsi atteindre leurs objectifs.

•Il arrive également le cas des puissances économiques qui pèsent dans la balance dans la plupart des décisions en matière socio – économico – financière des autres Etats : passation des marchés, politique salariale, suivi de l'application des lois sociales,…

•Le poids de la dette publique annihile significativement la croissance des pays du Sud et les rend vulnérables.

•L'une des conséquences de ce déséquilibre institutionnel au niveau mondial est qu'il se constitue alors un corps de parasites dans les pays communément appelés du Sud.

Il est donc impérieux pour les pouvoirs étatiques du Sud de prendre un peu plus d'épaisseur par un esprit de souveraineté en menant des réformes structurelles qui privilégient les intérêts nationaux.

3) La force des courants d'idées

•Le capitalisme, doctrines et idéologie puisant ses origines dès les premiers craquements de la société féodale, a pris son essor à partir des révolutions industrielles en Europe.

Le capitalisme exalte l'égo de l'individu, prône l'individualisme forcené et encourage les « réussites » économiques et financières de ce dernier, laissant sur le pavé le sort de la multitude jugé moins apte.

Maint ouvrages et analyses d'éminents théoriciens ont prédit la déperdition du capitalisme qui en fait renferme ses propres contradictions. Les différentes et profondes crises structurelles du capitalisme (récession mondiale) lui permettent chaque fois d'opérer des mutations pour survivre. Ces mutations sont rendues possibles grâces au caractère impérialiste du statut de ses auteurs.

•L'impérialisme véhiculant le capitalisme dans la mondialisation des rapports entre Etats et entre humains est très actif et revêt plusieurs formes : culturelles, économiques, politiques,… :

Forme commerciale avec l'imposition des accords commerciaux inégaux et de libre échange,

Forme d'investissements avec une stratégie des multinationales qui dans une logique de profit vont exploiter les ressources des pays faibles,

Forme d'endettement qui avec les intérêts et le service de la dette sont une voie de domination privilégiée.

•La force du capitalisme réside avant tout dans la servilité des acteurs des pays appauvris. Si le cordon ombilical de la servilité est coupé et si celui des populations avec leurs dirigeants est renforcé et solidifié, la situation des pays appauvris changerait radicalement au vert et le capitalisme se verrait affaibli dans son essence même.

4) Les impérialismes et les mimétismes de la mondialisation

Quelques cas dans ce contexte peuvent être évoqués :

-Grâce à des stratégies de conditionnement des dirigeants gouvernementaux, ces multinationales découragent généralement les initiatives locales : entreprises industrielles, PME, PMI, etc…

-En effet, les sociétés multinationales continuent à renforcer leur mainmise dans les pays d'accueil par diverses stratégies ; parmi celles – ci, il y a celles dites traditionnelles et d'autres qui revêtent des nouvelles formes d'investissements.

-Sur le plan commercial, les marchés nationaux sont inondés des biens de consommation courante qui répondent plus au mode culturel occidental ou asiatique qu'à celui de l'africain.

-Les programmes de l'éducation nationale dans bien de pays ne répondent pas aux conditionnalités d'un pays qui voudrait se ressourcer

sur ses propres valeurs pour se projeter dans la lutte constante du développement autocentré.

-Les religions véhiculées par des églises de réveils sont un phénomène de société d'actualité.

Paupérisation croissante des populations qui trouvent ainsi refuge auprès des marchands de miracles et de prospérité ;

Opération de charme pour les tireurs de ficelles qui espèrent détourner définitivement les populations de leur véritable lutte existentielle en tant qu'homme libre et souverain sur la terre de ses ancêtres.

## Deuxième chapitre : LES RELATIONS SOCIO – CULTURELLES ENTRE LES PEUPLES

### 1. Les traits caractéristiques

• La globalisation s'accompagne de mutations fondamentales.

•Il est un fait que les cultures des pays les plus industrialisés bénéficient d'un matraquagemédiatique effréné qui, sournoisement, essaie de supplanter les cultures africaines.

•La valorisation de la dimension culturelle dans les sociétés et entre peuples est à promouvoir.

Les jeunes africains doivent au préalable maîtriser à fond leurs propres cultures, leurs propres histoires. Il n'est pas normal que l'Afrique fabrique des apatrides culturels qui maîtrisent mieux les réalités géographiques, historiques, sociologiques de l'Occident ou de l'Asie sans pour autant connaître les réalités de leurs propres communautés.

Les africains doivent s'investir d'écrire en toute objectivité sans lyrisme désuet leur propre histoire aux fins de réconforter les générations présentes et futures.

L'apprentissage des langues est aussi un élément clé dans le dialogue interculturel ; mais cela suppose que ses propres langues maternelles et nationales soient au préalable maîtrisées.

Au-delà de l'éducation, les relations socio – culturelles devront être soignées en milieu de travail en bannissant les clichés et les injustices sociales, dans les cités et les villages.

Les médias ont un rôle à jouer en se présentant comme un instrument privilégié d'égalité et de connaissance réciproque.

•Les principes fondamentaux du dialogue interculturel peuvent se résumer :

Au respect de l'autre ;

A l'égalité dans la participation au dialogue, à tous les niveaux : Etats, peuples, cultures, genre hommes – femmes – jeunes,… et ce, dans la diversité ;

A la liberté de conscience tout en sauvegardant ses racines pour autant qu'elles soient positives ;

A la solidarité avec un pouvoir à proposer des pistes nouvelles pour la coexistence pacifique et harmonieuse ;

Et à la connaissance de l'autre sans tabou ni préjudice.

•La richesse de l'humanité est sa diversité des cultures.

## 2. Les vecteurs

•Les gouvernements par le biais de leurs sections culturelles dans les ambassades jouent un rôle non négligeable dans la rencontre entre cultures.

•Les organisations non gouvernementales étrangères et nationales sont aussi des vecteurs des relations socio – culturelles entre peuples.

• Les Eglises

Les Eglises, dont protestantes,… ayant joué un rôle auxiliaire et bras séculier de la colonisation en Afrique ont également contribué à détruire le patrimoine culturel africain qui était taxé de satanique et de désuet.

•Les artistes et sportifs sont pratiquement les ambassadeurs des cultures à travers le Monde.

### 3. Les canaux d'interactions

•La presse prend de plus en plus d'importance avec les progrès technologiques et de l'éducation qui repoussent les frontières de l'analphabétisme.

•Les conférences sont des activités culturelles de haute portée intellectuelle et sociale dans les universités, les écoles, en milieu de travail et dans les quartiers et villages.

•Les rencontres culturelles autres telles que les concerts de musique pourvus qu'ils ne soient obscènes, des rencontres sportives ainsi que des expositions d'arts sont des activités saines à promouvoir entre les peuples.

• A l'heure actuelle, l'internet avec la multiplicité des réseaux sociaux tels que le Face book, You tube, etc. se développe plus rapidement que les autres canaux d'interactions.

### 4. L'impact des transmutations socio – culturelles

Les civilisations qui s'embrassent dans le dialogue interculturel ont l'avantage de générer indubitablement pour leurs peuples :

La compréhension mutuelle : les peuples apprennent à mieux se connaître et mieux apprécier les valeurs culturelles de l'autre.

Le rapprochement : se connaissant et s'appréciant correctement, ils se rapprochent et peuvent dans le dialogue construire ensemble.

La requalification de leur vie : cette solidarité d'énergies et d'idéal conforte la paix et le mieux – être des peuples.

Par contre, le choc des civilisations qui consacrent la suprématie d'une civilisation sur les autres, une culture sur les autres, est un phénomène jadis développé par l'Occident pour justifier pudiquement la colonisation, le néo – colonialisme et l'impérialisme ambiant qui n'ont comme finalités l'appropriation des richesses du sol et du sous – sol africain notamment, et leur positionnement stratégique dans la course pour la domination du Monde.

L'inculturation générée ainsi que des frustrations enfouies dans la nuit des temps ne sont que des repères négatifs qui ne peuvent augurer un avenir meilleur pour l'humanité.

Les rencontres de civilisations privilégiant le dialogue interculturel sont à promouvoir. Dans les interactions qui sont développées, il y a lieu de privilégier :

L'équité ;

L'appropriation et la responsabilisation partagées ;

La transversalité ;

La fertilisation croisée, et.

## Chapitre Troisième : LES IDEES DE JUCHE : UNE CONCEPTUALISATION ADAPTEE POUR LES PEUPLES DETERMINES A S'EMANCIPER

### 1. L'élaboration des idées du Juche et leurs lignes maîtresses

Dès la première période de ses activités révolutionnaires, le Président Kim Il Sung a considéré comme problème important d'indiquer une nouvelle voie permettant de sauver le pays et la nation, et par ses activités idéologiques et théoriques dynamiques et originales, il a exploré un nouveau domaine des idées et théories de l'ère d'indépendance.

Il en est arrivé à cette vérité: les maîtres de la révolution et du développement du pays sont les masses populaires ; il faut se mêler aux masses populaires pour les éduquer et mobiliser si l'on veut faire triompher la révolution ; il faut faire la révolution sous sa propre responsabilité selon ses convictions, et non selon l'approbation ou les directives de quiconque et résoudre tous les problèmes posés par la révolution et le développement du pays en toute indépendance et de façon créatrice.

Il a généralisé les expériences riches et précieuses qu'il avait accumulées au cours de sa direction victorieuse sur les deux guerres révolutionnaires, les deux étapes de la révolution sociale et de plusieurs étapes de l'édification du socialisme pour développer les idées du Juche en doctrine axée sur les masses populaires.

Au cours de la lutte révolutionnaire de longue haleine, il a déployé sans cesse les activités idéologiques et théoriques inlassables, développant les idées du Juche en unique philosophie politique qui conduit l'époque de l'indépendance.

Les idées du Juche ont leurs propres caractéristiques dans leurs contenus.

Ces idées ont ceci pour leurs caractéristiques essentielles qu'elles sont axées sur l'homme.

C'est en mettant l'accent sur l'homme qu'elles ont développé et systématisé les principes philosophiques et qu'elles ont proposé nouvellement les tâches philosophiques.

Ces idées ont apporté un éclaircissement scientifique à la conception du monde axée sur l'homme.

La thèse a précisé les contenus principaux des idées du Juche comme suit :

1) Les principes philosophiques

•Les idées du Juche reposent d'abord sur le principe philosophique suivant lequel l'homme est maître de tout et décide de tout.

• Les idées du Juche ont défini que l'homme est un être social, et partant, elles ont élucidé nouvellement que le sens de la liberté, la créativité et la conscience sont les attributs essentiels de l'homme.

2) Les principes socio-historiques

• Ce sont les masses laborieuses qui font l'histoire de toute société.

•Les masses populaires sont la collectivité des hommes qui luttent pour réaliser leurs besoins souverains.

• Elles sont aussi la collectivité des hommes qui contribuent réellement au développement social par leurs activités créatrices.

•Le mouvement socio – historique est l'expression concrète de la créativité des masses populaires. L'histoire de l'humanité est l'histoire de la lutte des masses laborieuses pour leur émancipation.

3) Les principes directeurs

• Il faut s'en tenir à l'attitude souveraine.L'attitude indépendante concerne la façon dont les masses populaires doivent exercer leurs droits et s'acquitter de leurs responsabilités de maîtres qui leur reviennent dans la révolution et le développement du pays.

Pour adhérer à cette attitude, il faut implanter le Juche dans l'idéologie, maintenir les principes d'indépendance politique, d'indépendance économique et d'autodéfense nationale.

• Il faut recourir aux méthodes créatrices.

Ce n'est qu'en procédant à la synthèse et à la généralisation des opinions et exigences des populations que l'on peut élaborer une ligne et une orientation conformes aux aspirations et aux intérêts du peuple, à toucher le cœur des populations et à les inciter à la lutte.

La méthode la plus appropriée consiste à partager pour le meilleur comme pour le pire le sort des populations, en leur donnant l'exemple, en se montrant modeste, sobre et généreux et en stimulant leur esprit d'initiative.

Tenir compte des réalités concrètes tout en admettant la nécessité de prendre en compte des expériences des autres ; il faut néanmoins autant que possible privilégier ses propres réalités que l'on peut édifier une communauté tournée vers son indépendance et sa souveraineté.

Mettre l'accent sur l'idéologie

Il importe de privilégier avant tout les activités pour élever la conscience idéologique de l'homme et le former à devenir un être indépendant.

La persuasion et l'éducation sont essentielles dans ce travail constant de la transformation de l'homme.

## 2. L'émancipation et la sauvegarde de la souveraineté de la Corée grâce aux idées du Juche

1) La lutte de libération nationale contre l'impérialisme japonais en Corée

Fermement déterminé de délivrer son peuple de l'oppression de l'impérialisme japonais, Kim Il Sung quitta sa famille à l'âge tendre pour déclencher plus tard un mouvement populaire de guérilla qui se termina en 1945 par la libération du pays.

En pleine lutte révolutionnaire contre l'occupant japonais dans les années 1920, les communistes et les nationalistes coréens qui prétendaient libérer le pays se livraient en fait exclusivement à des luttes internes d'hégémonie avec force discours et intrigues plutôt que d'aller vers les populations pour les éduquer, les organiser et les inciter à la lutte de libération. Ainsi, au lieu d'unir les populations, ils les divisaient par leurs querelles fractionnelles. Le Président Kim Il Sung, lui, constatant leur erreur, a suivi la voie qui consistait à se mêler aux populations pour lutter avec leur appui, et a ainsi trouvé la vérité selon laquelle les populations sont les maîtresses de la révolution et qu'il faut aller vers elles pour les éduquer et les organiser si l'on veut faire triompher la révolution.

Les agitations et querelles ruineuses des nationalistes et des marxistes de salon qui perpétuaient la servilité envers les puissances auprès de qui ils accouraient pour solliciter des appuis, furent également enterrées ; et à la place surgit un peuple uni, confiant en lui-même et soudé à son Leader pour construire et consolider une puissance politique, économique et militaire.

2) La défense de la souveraineté nationale

Rien de valable et de constant ne peut se réaliser pour un peuple si celui – ci ne jouit de son indépendance et de sa souveraineté.

Mais, pour réellement l'être, il importe de disposer des forces d'auto – défense suffisamment décisives susceptibles d'écarter les ingérences extérieures, les invasions et des exploitations de divers ordres. C'est pourquoi les problèmes relatifs à la défense nationale sont parmi les priorités dans les idées du Juche, suivant lesquelles la mise sur pied d'un système de défense de l'ensemble du peuple et de l'Etat procède par l'armement de tout le peuple et la fortification de tout le pays.

La politique Songun renforcée par le Dirigeant Kim Jong Il donnant priorité aux affaires militaires a permis à la Corée socialise de sauvegarder l'intégrité de son territoire et de promouvoir un développement intégré et indépendant de son économie en dépit des entraves divers d'ordre politique et économique des pays occidentaux.

3) Les acquis du système Juche

Etant donné que tout l'effort national converge vers le mieux – être des populations, l'émergence de l'économie autonome coréenne a permis d'améliorer les conditions de vie des populations dans les domaines de l'éducation, du travail et de la santé.

• Dans le domaine de l'éducation, il est noté une amélioration quantitative et qualitative. La scolarisation est obligatoire et la formation continue est également promue. L'éducation y est entièrement gratuite. Actuellement y est mis en vigueur l'enseignement obligatoire d'une durée de 12 années pour tous.

Le système éducatif est performant non seulement par son ancrage aux réalités profondes du pays mais également à la maîtrise de tous aux nouvelles technologies dans tous les domaines.

La recherche scientifique se développe vertigineusement et le pays dispose de ses propres savants et inventions. L'acquisition de l'arme nucléaire et le lancement réussi du satellite artificiel en sont la preuve irréfutable.

• Dans le domaine du travail, la transformation de la société est complète.

• Dans le domaine de la santé

Non seulement les soins de santé sont gratuits pour tous les citoyens, mais les infrastructures et matériels de qualité sont constamment mis en place à travers tout le territoire national en villes comme dans les campagnes.

### 3. Les implications des idées du Juche

1) Adaptation aux réalités socio – historiques de chaque pays et de chaque peuple ;

C'est ici le lieu de souligner le principe fondamental régissant les idées du Juche. Celles – ci ne sont pas des idées philosophiques d'exportation ou d'importation, suivant le cas.

Chaque pays, chaque peuple a son histoire, sa civilisation et ses cultures ainsi que son environnement spécifique propre. Il est donc impératif que les idées de maître de soi soient intérioriséés et digérées par chaque peuple conformément à ses réalités et à ses aspirations propres.

2) Intériorisation et mise en application sans faux – fuyant des idées du Juche

Une chose est de comprendre, intérioriser les idées du Juche tout en cernant correctement les réalités spécifiques de son pays, et une autre est de pouvoir faire la synthèse et passer en action dans son propre milieu.

## DEUXIEME PARTIE : LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET SON MONDE DU TRAVAIL

La République démocratique du Congo, RDC est située au cœur du continent africain en chevauchement sur l'équateur. Ce pays partage des frontières communes avec neuf Etats : Angola 2 511 km, Congo – Brazzaville 2 510 km, la Centre – Afrique 1 577 km, le Soudan 625 km, l'Ouganda 765 km, le Rwanda 217 km, le Burundi 233 km, la Tanzanie 473 km et la Zambie 1 930 km, soit des frontières communes d'une longueur de 10 744 km.

Les principaux minerais que contient son sol : cuivre, cobalt, diamants, or, argent, radium, germanium, colombo-tantalite (Coltan), pyrophore, fer, manganèse, uranium, béryl, cassitérite (étain), Zinc, tungstène, titan, pierres semi-précieuses, charbon, sables et schistes bitumeux, bois, pétrole, gaz méthane dans le Lac Kivu ,… sans oublier une terre arable pour l'agriculture, soit 80.000.000 ha des terres naturellement fertiles, mais actuellement les cultures vivrières et pérennes n'en occupent que 1 % seulement.

Son territoire est arrosé par le fleuve Congo avec ses affluents et rivières. Ce fleuve est le deuxième au monde par son débit de 40.000.000 litres par seconde à l'Océan atlantique, après l'Amazone au Brésil, et en longueur après le fleuve Nil. Une végétation abondante se situe principalement dans la partie Ouest – centre et Nord dans la cuvette centrale. La République démocratique du Congo est donc appelée le poumon de l'humanité. Elle est productrice du bois de qualité. Le potentiel hydroélectrique du pays est énorme, de l'ordre de 100 000 MW, dont 44 000 au seul site d'Inga : la République

démocratique du Congo représente 39 % du potentiel hydroélectrique africain et 4,45 % du potentiel hydroélectrique mondial. Seul 6 % de la population dans les grandes villes ont accès à l'électricité.

Sur le plan agricole et forestier, le Congo possède une riche, immense et dense forêt équatoriale et tropicale vierge. La forêt occupe 60 % de la superficie du territoire national. Elle est ainsi la deuxième réserve forestière du monde après l'Amazone.

Le pays dispose de 4 000 km de voies ferrées, 153 497 km de routes dont plus de 2 794 km asphaltés, 15 000 km de cours d'eau navigables et plus ou moins 26 aéroports avec surface d'atterrissage aménagés en dur.

Avec une population estimée à plus au moins 70 millions d'habitants en 2010, la République démocratique du Congo sur le plan économique et politique connaît, depuis l'Indépendance, une évolution en dents de scie, des troubles politiques, des guerres d'agression, des rebellions et autres maux,… qui gangrènent le pays.

Depuis 2002, l'activité économique connaît un taux de croissance économique positif mais les effets salvateurs sur le niveau de vie se font attendre.

La période d'avant la Conférence de Berlin de 1885

La plupart de communautés africaines, avant l'arrivée des négriers européens en 1500, connaissaient déjà un développement où les modes de productions étaient comparables à ceux des premiers Etats féodaux européens.

L'essor de l'industrie du coton aux Etats – Unis entre 1800 et 1850 correspond exactement à la période la plus horrible connue par l'Afrique par la traite des esclaves.En définitive, qui s'était enrichi grâce au commerce des esclaves !

## Premier Chapitre: LES SEQUENCES HISTORIQUES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A PARTIR DE LA CONFERENCE DE BERLIN

### 1. L'Etat indépendant du Congo

1) Les principaux pays européens de l'époque se réunirent en 1885 à Berlin et constatèrent la nécessité pour leurs usines non seulement de disposer des quantités de plus en plus croissantes des matières premières pour les faire tourner, mais aussi trouver des débouchés pour leurs produits finis.

D'où était la nécessité impérieuse pour ces puissances de s'attribuer des territoires en dehors du continent européen.

Ainsi, le roi Léopold II obtint le 26 février 1885 par l'acte général de Berlin, le territoire du Congo qu'il baptisa « Etat indépendant du Congo » au titre de propriété privée jusqu'au 18 octobre 1908.

Les trois pierres d'angle sur lesquelles le roi Léopold II commença par édifier le Congo étaient : l'Eglise (Catholique), le Capital et l'Administration.

La famille royale belge disposait du Congo comme de sa chose personnelle et l'appareil étatique avait carrément un caractère féodal.

2) Pour assoir sa main mise et exploiter à fond les potentialités de ce riche et vaste territoire, le roi Léopold II enclenchant une véritable guerre de razzia : arabes contre autochtones, européens contre autochtones et européens contre arabes. Ces guerres ont encore décimées des centaines de milliers de morts congolais.

Enfin, en ce qui concerne l'Etat indépendant du Congo, il y a lieu de s'étonner du caractère indépendant de la dénomination de ce domaine royal.

## 2. La colonisation Belge

• La passation de pouvoir colonial le 18 octobre 1908 entre le roi des belges Léopold II et l'Etat Belge n'a pas modifié grand-chose au Congo.

Le pouvoir colonial se reposait toujours sur l'Administration, l'Eglise et le Capital tel que précédemment décrit.

• Les congolais étaient toujours astreints à des travaux forcés, à des brimades et même des assassinats gratuits.

• L'Administration belge était très centralisée avec une structure fortement pyramidale et une allure militaire.

• Au moment où l'Administration coloniale et son armée soumettaient physiquement les « sauvages » en utilisant la violence, l'Eglise, elle, était chargée de les soumettre moralement en les forçant à l'obéissance, à la soumission, à la servilité.

• Le monde du travail était caractérisé par :

L'expulsion des Congolais de leurs meilleures terres qui désormais passaient comme propriété de l'Etat ;

La conversion de ces Congolais paysans en une main - d'œuvre bon marché et disposée à toutes corvées : « la violence était la norme… les moyens c'étaient les indigènes qui devraient produire des richesses par leur travail » ;

L'introduction de l'impôt payable en argent, le travail forcé, des salaires bas, la promotion et privilèges des bénéfices monstrueux pour les entreprises coloniales.

• C'est pourquoi, mus par leur soif de la liberté, le peuple congolais sous l'impulsion de Patrice Emery Lumumba lutta et obtint

l'indépendance du Congo le 30 juin 1960, déjouant ainsi les pièges et autres obstacles jonchés sur son chemin.

### 3. Les 50 ans d'Indépendance

1) Caractéristiques marquantes

• Depuis l'Indépendance le 30 juin 1960 et jusqu'à présent la scène politique nationale est marquée par une lutte effrénée et sans pitié contre les nationalistes, les patriotes qui ont une vision de l'indépendance, du développement pour le mieux-être des populations, et de la souveraineté nationale ; lutte menée par divers impérialismes en faveur de leurs affidés nationaux, serviles et prédateurs obnubilés par l'accumulation individuelle des richesses et l'exportation des ressources nationales par les puissances étrangères, politiques et financières.

Ainsi, le pays est chaque fois traversé par des soubresauts et guerres de toutes sortes.

Le coup d'Etat militaire larvé contre le Gouvernement légitime suivi de l'assassinat atroce du Premier ministre Lumumba ; cet assassinat odieux fut le point de départ des assassinats et de violation de droit de l'homme surtout contre les nationalistes. Il faudrait souligner ici la cruauté avec laquelle les suppôts locaux de l'impérialisme s'adonnèrent à cœur joie pour fusiller, dépecer le corps du Premier ministre Patrice Emery Lumumba et le dissoudre dans l'acide sulfurique aux installations de la société SOGECHIM sous la supervision de Henry Fortant, Directeur général de l'Union minière du Haut Katanga (Société belge) ;

Les arrestations et les assassinats collectifs des leaders nationalistes lumumbistes par le Gouvernement central ; plus au moins entre 1964 et 1965 il y a eu un million de victimes ;

Les guerres néocoloniales de divers impérialismes contre les mouvements nationalistes, le soutien aux sécessions katangaise et du sud – Kasaï et la complicité des Nations – Unies ;

Le coup d'Etat militaire du général Mobutu le 24 novembre 1965 et le début d'une dictature sanglante et impitoyable de 32 ans soutenu à bras le corps par les Etats – Unis, et l'Europe occidentale ;

Entre 1960 – 1990, le Congo sert surtout de point d'appui à l'Occident dans la lutte contre le communisme en Afrique ;

La libération de la dictature par Laurent Désiré Kabila dont le régime fut aussitôt secoué par une guerre d'invasion colportée par les puissances occidentales pour se débarrasser des nationalistes et se ponctua par l'assassinat odieux du Président Laurent Désiré Kabila.

Toutefois, depuis l'avènement du Président Joseph Kabila, extrêmement prudent, le pays connaît une certaine stabilité politique.

• Sur le plan de développement économique, les Occidentaux et leurs répondants locaux sont déterminés à garder pour eux le bénéfice des richesses fabuleuses du pays en dépit de la volonté affichée tout au départ du Premier ministre Lumumba pour une économie au service des populations congolaises.

• Sur le plan culturel, la situation est bien plus dramatique.

• En matière de démocratie, il y a lieu de constater un comportement ambigu des vieilles démocraties occidentales qui curieusement développent la notion de démocratie à double visage.

• Les problèmes relatifs à la défense nationale sont très importants. La constitution et la formation des armées du peuple sont ainsi des priorités.

• L'économie mondiale, version occidentale, est confrontée d'une façon cyclique à des problèmes économiques majeurs : à chaque siècle sa guerre économique, disent certains économistes.

Ces « guerres économiques » ont chaque fois des répercussions néfastes sur la République démocratique du Congo.

2) Stratégies de paupérisation des masses travailleuses

• En matière de la règlementation du Monde du Travail, la République démocratique du Congo dispose d'un Code du travail qui détermine les principes de bases en matière du travail, les droits et devoirs des partenaires sociaux, leurs rapports,… Ce Code de travail congolais est parmi les plus évolués en Afrique ; il est complété par des mesures d'application et des conventions internationales de l'Organisation internationale du Travail, OIT.

• Seulement toutes les dispositions pertinentes en matière du travail ont difficulté d'être appliquées par les partenaires sociaux que sont le Gouvernement, le Patronat et les Syndicats.

• Les masses laborieuses congolaises laissées à leur triste sort, sont pratiquement « esclaves » dans leur propre pays. Elles subissent des pratiques rétrogrades d'un autre âge.

De moins en moins les employeurs ne font signer des contrats de travail à ceux qu'ils engagent à leurs services.

Aussi, les employeurs n'ont généralement aucune difficulté pour licencier collectivement les travailleurs pour une raison fondée ou pas.

L'esprit de contestation est généralement brisé et le système incite plus pour le travailleur, la servilité, la docilité que le respect de sa dignité humaine.

Le pouvoir d'achat est en dessous de la moyenne par rapport au panier de la ménagère.

En République démocratique du Congo, il n'y a pas encore une politique salariale proprement dite, cohérente, juste et encourageante qui puisse stimuler les masses laborieuses à plus s'investir au travail productif.

La discrimination en matière salariale entre les congolais et les étrangers travaillant au pays bat son plein.

3) Efforts fournis par les nationaux

• Il n'est pas superflu de rappeler que les richesses potentielles et la position géostratégique de la République démocratique du Congo revêtent une grande importance pour les puissances américaines et européennes.

• Le Président Joseph Kabila qui a pris la relève a usé d'une plus grande prudence en rétablissant graduellement les ponts avec les occidentaux tout en sauvegardant l'essentiel.

• Sur le plan économique, des efforts certains se conjuguent.

• Les finances publiques sont en train d'être assainies du moins dans le volet de la paie des fonctionnaires et agents de l'Etat par le système de la bancarisation des opérations.

• Il faut reconnaitre que ces progrès sont encore fragiles et les pesanteurs encore nombreuses, mais ce qui compte c'est la volonté politique du chef d'Etat de continuer les assainissements nécessaires.

• En matière de la sécurité du territoire national, le chef d'Etat vient d'obtenir des résultats fulgurants à l'Est du pays dans le Nord – Kivu parce qu'il avait assaini le secteur.

## Deuxième chapitre : LE MONDE DU TRAVAIL CONGOLAIS

### 1. Les acteurs : la Tripartite

1) Le Gouvernement est généralement représenté par le Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale et le Ministère de la Fonction Publique.

2) Le Patronat congolais est composé des employeurs qui se regroupent pour la plupart dans des corporations patronales dénommées :

La Fédération des Entreprises du Congo, FEC ;
La COPEMECO ;
La FENAPEC ;
L'Association Nationale des Entreprises du Portefeuille, ANEP.

2) Les Syndicats professionnels représentent les travailleurs.

### 2. Les rapports de force entre partenaires sociaux

1) Le cadre normatif

Suivant les dispositions du Code du travail congolais, les litiges individuels en milieu du travail entre employeur et travailleur, et les conflits collectifs du travail entre un groupe des travailleurs et un ou plusieurs employeurs, sont soumis d'abord à l'arbitrage de l'Inspection du travail pour le premier cas, au Ministre du travail ou son représentant, pour le second cas, en vue de leur examen et solution consensuelle. Mais, en cas de non conciliation, le problème peut – être soumis au Tribunal de travail. Cependant, plus de 12 ans de l'institutionnalisation des Tribunaux de travail, ceux – ci ne sont toujours pas encore opérationnels; les Tribunaux de droit commun s'occupent encore de dossiers y relatifs. Et, même quand ces Tribunaux de travail seraient opérationnels, le fait que les Juges accessoires (délégués du Patronat et des Syndicats) devront être pris en charge par leurs structures respectives quant à leurs rémunérations, n'est pas de

nature à sauvegarder leur indépendance de décision puisque exposés à la corruption.

2) Outre ces dispositions légales, et conformément aux recommandations du Bureau international du Travail, BIT le Gouvernement congolais sur proposition du Conseil national du Travail, a mis sur pied le Cadre permanent du dialogues Social, CPDS.

Ce cadre a l'avantage de favoriser, par un dialogue responsable et égalitaire entre le Patronat, les Syndicats et le Gouvernement, la compréhension et la résolution des problèmes qui surgissent dans le Monde du Travail congolais.

3) L'impact sur les populations travailleuses est pratiquement leur paupérisation.

4) Acteurs syndicaux : la nécessité de se ressourcer

• Les syndicalistes doivent comprendre qu'il leur faut promouvoir un syndicalisme de responsabilité par la défense correcte des intérêts des travailleurs, la promotion de la santé et de la sécurité en milieu de travail, et l'appui à la rentabilisation de l'entreprise.

Pour résoudre les nombreux problèmes qui y surgissent, le dialogue, la négociation s'imposent ; mais faudrait – il avoir des capacités de maîtriser les dossiers et être guidé par la déontologiesyndicale basée sur la quête permanente de la justice sociale.

• Enfin, la formation des syndicalistes est un facteur primordial. Formation multidisciplinaire ayant pour finalité d'avoir confiance en soi, être créatif et solidaire, d'être un véritable patriote et homme libre excluant la servilité, l'assistanat et la paresse.

### 3. Les traits caractéristiques

1) Le caractère extraverti de l'économie nationale depuis l'accession de la République démocratique du Congo à l'indépendance le 30 juin 1960 n'est plus à démontrer.

2) Et, c'est en produisant localement des richesses croissantes et promouvant une justice sociale adéquate que le fléau du faible pouvoir d'achat des masses travailleuses sera éradiqué ; la conséquence immédiate sera non seulement d'inciter celles – ci à plus travailler, c'est – à – dire à augmenter significativement la production, mais aussi d'améliorer leurs conditions de vie. Par ailleurs, il faudrait aux Pouvoirs publics, notamment au niveau du Ministère de l'Economie nationale de veiller nécessairement à la stabilisation de prix des produits de première nécessité pour éviter des surenchères factices des commerçants véreux.

3) Enfin, il faut reconnaitre que le Gouvernement actuel fait des efforts de rationalisation en matière de gestion du patrimoine national.

## TROISIEME PARTIE : LE MONDE DU TRAVAIL CONGOLAIS A L'EPREUVE DES IDEES DE JUCHE

• Face au paradoxe de la République démocratique du Congo qui, regorgeant d'immenses potentialités humaines, géologiques, énergétiques, agricoles et culturelles, végète encore dans le peloton des pays moins avancés en matière de développement durable à cause du cordon ombilical tissé à partir de la colonisation et consolidé par le néocolonialisme et les divers impérialismes, l'intériorisation et la pratique des idées du Juche sont, à première vue, des solutions appropriées pour ce pays, lui permettant des trouver des ressources spirituelles nécessaires pour briser les chaînes de son cercle vicieux.

• La préoccupation majeure, à ce stade, est de savoir comment peut – on apporter un antidote à un patient qui connaissant quasi –

parfaitement les conséquences néfastes de son comportement sur sa vie et celle de sa communauté, continue délibérément dans le mal ! Les Congolais en général, et les acteurs du monde du travail en particulier connaissent l'origine et les causes de leurs maux ainsi que les conséquences de ces maux sur leur existence communautaire. Mais, tels de somnambules et amnésiques, ils persévèrent – surtout les élites – dans la servilité, la jouissance matérielle et la trahison, guidés par un égocentrisme forcené et encouragé dans cette voie par les puissances prédatrices.

• Etant donné que les idées de maîtrise de soi ont été véhiculées en République démocratique du Congo à travers des relations socio – culturelles apaisées dans un dialogue culturel enrichissant en dépit de certaines interférences néfastes des médias occidentaux qui diffusent des contrevérités sur les réalités de la République populaire démocratique de Corée et partant dénigrent la pertinence des idées du Juche, il importe d'éveiller les consciences individuelles et collectives par la sensibilisation et la formation pour susciter l'intérêt et réaliser progressivement la mobilisation des masses laborieuses. Quant aux élites intellectuelles dont pour la plupart, le dieu c'est l'argent, il faut plus de pédagogie et même des pressions des masses laborieuses.

## Premier Chapitre : LE COURANT DES IDEES DE JUCHE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

### 1. L'étude et la diffusion des idées du Juche au Congo démocratique et les apports de ces idées

Les élites africaines engagées dans cet effort incessant devant aboutir à la souveraineté politique de leurs pays trouvent dans les idées du Juche toutes les matières susceptibles de nourrir leur intime conviction à s'engager résolument dans cette lutte exaltante de l'émancipation politique qui conditionne la mise en œuvre viable de tous les autres secteurs : économie, social, culture, sécurité, ...

Nos Comités nationaux d'études des idées du Juche sont donc interpellés pour intensifier les activités d'information et de formation, bref, d'appropriation par la jeunesse africaine et d'autres couches de nos populations de ces brillantes et immortelles idées du Juche élaborées par le grand Président Kim Il Sung, enrichies par lui et le grand Dirigeant Kim Jong Il et qui continuent d'être appliquées par le peuple coréen sous l'experte impulsion du Maréchal Kim Jong Un.

Les universités africaines, les milieux de travail, les associations culturelles des quartiers et de nos villages devront grouiller de vitalité dans l'appropriation de ces illustres idées du Juche qui nous permettront, à coup sûr, de cheminer dans la voie menant à la souveraineté politique de nos pays d'Afrique.

Le parcours est parsemé de beaucoup d'obstacles et seuls les braves peuvent y concourir ; « la valeur de l'homme ne se découvre que quand il se mesure avec l'obstacle, et à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire » : voilà le défis exaltant et patriotique auquel tous, nous sommes appelés à relever ».

## 2. L'accueil des idées du Juche auprès des publics

**1)** Enthousiasme des populations

Les idées du Juche trouvent indubitablement un écho favorable auprès des populations laborieuses et de la jeunesse. L'intérêt est donc certain.

• Les étudiants des universités et instituts supérieurs remplissent chaque fois des vastes auditoires quand il s'agit de partager des réflexions sur les idées du Juche.

• Les travailleurs, les artisans, les paysans et les opérateurs des activités libérales, apprécient également la quintessence des idées du Juche.

• Les habitants de quartiers et de villages sont également réceptifs. L'intensification et la régularité des enseignements sont indiquées.

2) L'attentisme

• Les responsables politico – administratifs, et même des élus du peuple, députés comme sénateurs, font montrent de beaucoup de réserve vis-à-vis des idées du Juche par crainte d'être mal vus, inquiétés, indexés par les suppôts des impérialismes ambiants. Beaucoup d'entre eux apprécient vivement ces idées, les partagent même mais se refusent de s'exposer en public avec crainte de perdre leurs avantages ou même d'être éliminés. D'autres responsables sont carrément les détracteursdes idées du Juche, et usent de leur position pour multiplier les obstacles à l'implantation de ces idées.

D'autres enfin sont mus par l'esprit du lucre pour se faire de l'argent auprès des services occultes en dénonçant, même injustement, faussement, les partisans des idées du Juche, auprès des services de sécurité du pays.

•Les cadres d'entreprises en République démocratique du Congo sont en général les plus réfractaires à la pénétration des idées du Juche.C'est pratiquement le prototype de l'agent servile néocolonial parfait. Imbu de lui – même, dédaignant outrageusement les masses laborieuses, friand de l'argent facile, des femmes, de la musique, des boissons et des richesses ostentatoires (voitures, villas,…), le cadre des entreprises, non seulement n'a pas du temps, mais aussi et surtout toute son attention est réservée à la recherche de l'argent quelle que soit l'origine. Nanti des bagues et chaînettes en or, il aime seulement vivre le présent. Et c'est ici que le terrain est trop fertile pour les loges occultes. Par la créativité, des stratégies appropriées doivent permettre à ces compatriotes qui aiment bien signer le blanc, à changer de mentalité: au lieu de penser individu pour soi, ils doivent désormais se

préoccuper de la nation, de son indépendance et de l'amélioration du mieux – être de leurs compatriotes.

## Deuxième Chapitre : LES LEVIERS DE L'EVEIL DU MONDE DU TRAVAIL A LA LUMIERE DES IDEES DE JUCHE OU LE CONTENU A DONNER A L'INTERIORISATION DE CES IDEES DANS LE VECU DES REALITES CONGOLAISES

La préoccupation majeure dans ce contexte est de pouvoir, au regard des réalités congolaises, dégager non seulement les domaines prioritaires mais aussi les facteurs essentiels pour cet éveil en y donnant un contenu spécifique à chacun de ces facteurs.

### 1. L'éducation de la jeunesse

• La jeunesse est l'avenir de toute nation ; elle doit ainsi bénéficier de tous les soins possibles pour lui permettre d'assumer la relève avec efficacité et plus de détermination. L'encadrement et l'éducation multiforme de la jeunesse est une des priorités essentielles.

Les programmes de l'enseignement devront être réformés par les congolais pour les congolais à tous les niveaux en stigmatisant les vertus patriotiques et la confiance inébranlable au génie créateur congolais.

• La jeunesse estudiantine occupe une place de choix dans nos activités. Aussi, il est impérieux de promouvoir l'implantation progressive des cercles d'étude des idées du Juche dans tous les milieux universitaires en vue d'ouvrir leurs horizons, mieux comprendre les enjeux de leur époque et ainsi déterminer les jeunes universitaires à la lutte sans merci pour le développement harmonieux de leur pays et le rejet de toute aliénation tout en étant ouverts à la coopération mutuellement avantageuse.Les jeunes, enfin, doivent être friands dans la maîtrise des nouvelles technologies.

• A côté de la jeunesse estudiantine, il y a lieu aussi de prendre soins non seulement de la jeunesse professionnelle qui exerce divers métiers de base, à qui il faudrait inculquer les mêmes vertus patriotiques et de confiance en soi, mais aussi la jeunesse désœuvrée, plus nombreuse, qui verse dans le racket, le banditisme et l'ivrognerie.

• Dans les milieux scolaires et estudiantins, il y a lieu d'intensifier des conférences, des colloques, et des symposiums sur des sujets se rapportant aux disciplines scientifiques, à l'histoire de la République démocratique du Congo et autres réalités congolaises.

## 2. Les milieux de travail

Domaine où sévissent des exploitations et injustices de toutes sortes, les milieux de travail congolais sont appelés à se remettre en question par une transformation radicale de mentalités et d'agir.

• D'abord il est impératif d'opérer un ancrage de la lutte pour la justice sociale.

• A la maîtrise des lois sociales, les organisations syndicales ainsi que l'ensemble des masses laborieuses devront amener l'inspection du travail à faire le suivi dans l'application au quotidien de ces mêmes lois sociales et au patronat d'appliquer effectivement ces lois.

• Par ailleurs, les masses laborieuses devront aussi se rendre compte qu'elles doivent s'organiser pour mieux se prendre en charge en développant divers projet socio – économiques : par exemple des coopératives d'élevage, d'agriculture…

• Il est impératif pour les partenaires sociaux d'avoir un cadre de concertation, un cadre de dialogue social.

• Enfin, l'émergence des syndicats forts est aussi d'une nécessité absolue.

### 3. Les entités politico – administratives décentralisées

• L'impulsion d'un Congo fort, conscient de ses responsabilités historiques devra être amorcée à partir de la base.

L'imbroglio actuel constaté dans le chef des représentants du peuple à la province et au niveau national relève de la faible conscience des populations qui sont chaque fois manipulées et leur bonne foi chaque fois abusée. Il faut donc commencer par l'éducation et l'encadrement des populations laborieuses.

• Et pour ne pas rester à la merci des vautours de toutes sortes qui profitent de la crédulité des populations laborieuses pour assouvir leurs objectifs lucratifs, laissant ces dernières dans la misère et la précarité, il importe aux masses travailleuses congolaises de s'organiser par circonscription, quartier, villages,… pour tenir des projets socio – économiques d'envergure.

• Pour que ces projets se réalisent et prospèrent, il faut l'implication des animateurs des entités politico – administratives locales décentralisées.

Les cercles d'études des idées du Juche disséminés à travers la République démocratique du Congo ont du pain sur la planche. Ces cercles doivent rivaliser d'ardeur dans la formation et l'information des populations.

### 4. Les Assemblées délibérantes provinciales et nationales

• Nul n'ignore le rôle capital que jouent l'assemblée provinciale et le parlement au niveau de la nation. La qualité des élus est donc cruciale pour la bonne conduite des affaires de l'Etat :

La pertinence des lois à voter

La qualité des budgets annuels de l'Etat en respectant les équilibres nationaux

La qualité du contrôle parlementaire et de son aboutissement

La pertinence des orientations générales et spécifiques à donner en cas de nécessité dans la marche de la nation

La qualité des recommandations à adresser au gouvernement et le suivi de leur application effective

• Pour ce faire, il appartient aux partisans des idées de liberté, de maître de soi de mieux s'organiser et ainsi se porter candidats dans les assemblées provinciales et au parlement.

### 5. L'engagement des vrais patriotes

Qui est vrai patriote ! C'est celui qui développe en lui un amour infini pour sa patrie.

Quant aux élites intellectuelles et autres cadres d'entreprises, c'est par l'exemple et la persuasion qu'ils peuvent prendre progressivement conscience de leur égarement. Evidemment, en cas de nécessité, les masses laborieuses peuvent amorcer des pressions, des actions de lobbying pour les ramener dans le bon chemin.

Pour le cas de la République démocratique du Congo, il appartient au peuple congolais composé alors des vrais patriotes de se choisir la voie la plus appropriée pour mieux se prendre en charge.

### 6. L'utilisation efficace des vecteurs des relations socioculturelles

Le suivi efficace de divers moyens d'éveiller les masses dépend de la manière dont on utilise les moyens d'information publique. L'utilisation efficace de ces moyens s'avère d'une grande importance dans l'application des idées du Juche à la réalité du Congo.

Le Congo démocratique dispose actuellement des divers moyens d'information publique : presse, information, enseignement, conférence, Internet, diverses activités culturelles de masse.

Par exemple, l'internet étant utilisé journellement par plusieurs centaines de personnes, il exerce une influence considérable sur les échanges socioculturels et les communications informatiques.

Il reste à inciter l'attention des masses populaires. Stimuler l'intérêt des jeunes et autres masses laborieuses pour les idées du Juche, c'est le gage fondamental de réussite de notre travail.

## CONCLUSION GENERALE

Il appartient aux partisans des idées du Juche, idées de liberté, de mieux s'organiser et de participer activement dans tous les organes délibérants du pays : conseils de territoire ou de communes, assemblées provinciales et parlement (Assemblée national et Sénat).

Les partisans des idées du Juche devront avoir un amour ardent de leur pays, être en fait de vrais patriotes.

Vivre les idées du Juche en République démocratique du Congo est donc possible, et c'est une lutte constante, jonchée d'obstacles et difficultés sans cesse renouvelés, mais une lutte noble et exaltante baignée des sacrifices de toutes sortes.

Les masses laborieuses du Monde du travail congolais ont ainsi en main la destinée de leur pays, la République démocratique du Congo.

L'assainissement des relations internationales ne pourra se réaliser que du moment où des Etats membres jadis exploités prennent de plus en plus conscience d'infléchir les rapports de domination à ceux de gagnant – gagnant en favorisant le dialogue des civilisations pour la

pérennité de l'humanité. Cependant, cet élan n'est possible que quand les facteurs internes à tous ces Etats nations reflètent la liberté, le développement pour tous et la souveraineté nationale.